

JANVIER.

Mois de l'Enfant Jésus.

VERTU À PRATIQUER :

La générosité envers les pauvres.

FÊTES.

- 1 CIRCONCISION.
- 2 S. Macaire d'Al. *év.*
- 3 STE GENEVIÈVE, *v.*
- 4 Ste Angèle de F. *vve.*
- 5 S. Téléphore, *p. m.*
- 6 EPIPHANIE.
- 7 S. Lucien, *m.*
- 8 Ste Gudule, *v.*
- 9 Ste Marcienne *v. m.*
- 10 S. Guillaume, *év.*
- 11 S. Hygin, *p. m.*
- 12 Ste Césarie, *v.*
- 13 Ste Véronique de B.
- 14 S. Hilaire, *év.*
- 15 S. Paul, *erm.*
- 16 S. Marcel, *p. m.*
- 17 S. Antoine, *ab.*
- 18 CHAIRE S. PIERRE R.
- 19 S. Fulgence *év.* 20(1)
- 20 SS Fab. et Sébas. *mm*
- 21 Ste Agnès, *v.*
- 22 S. Anastase, *m.* 20

INDULG. FLÉNIÈRES.

1. Ind. stat, 30. v. p. -
P. Sang, v. p. - Carmel
v. p. - Cœur Im. de M.
- Sept Douleurs, v. p.
- Ros. viv, v. p. - Cord.
St Jos. v. p. - St Jos.
de la Déliv. p.
3. Plén. à tous les fidèles.
6. † P. Sang v. p. -
† Ste Famille, v. p. -
S. Benoit, p. - Ind.
Apost. p. - N. D. du S.
C. O. - Le reste des
Indulgences comme
au 1er. Janv. celle du
St-Cœur de Marie ex-
ceptée.
18. Apost. Communion
pour le Pape.

(1.) Il y a vingt ans d'Ind. aux fêtes des *Ermites de l'ordre de St-Augustin, des Prédicateurs, des Carmes, des Trinitaires, des Servites*, et cela en vertu des communications de privilèges de ces Ordres aux Associés du Scapulaire bleu. Dans la colonne des Saints, ces fêtes sont indiquées par le chiffre 20.